



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
CABINET DU MINISTRE

N° 630 / 58.49 / CAB / 2021

V/ Réf/

N/ Réf/

Objet :

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA SITUATION DE LA PANDEMIE DE COVID-19 AU BURUNDI

Au cours de cette première semaine du mois de septembre 2021, la situation épidémiologique de la pandémie Covid-19 dans notre pays est marquée par une hausse du nombre de cas positifs, plus spécialement en Mairie de Bujumbura et dans d'autres centres urbains du pays. Les données hebdomadaires des deux dernières semaines confirment la tendance à la hausse où le taux de positivité est passé de 3% à peu près 5% dans ces centres.

Cette situation est à notre sens liée au relâchement observé quant aux respects des mesures de prévention ainsi que d'autres comportements et pratiques à haut risque favorisant ainsi la propagation de la pandémie.

Nous citons entre autre :

- ✓ Le relâchement généralisé pour le lavage des mains à l'eau propre et au savon ; les gens continuent à se saluer en se serrant les mains ou en s'embrassant ;
- ✓ Les personnes testées positives mais qui ne respectent pas l'autoconfinement à domicile et qui continuent à vaquer à leurs occupations et à se mouvoir dans la population comme si de rien n'était ;
- ✓ Les voyageurs sortant et entrant qui, une fois testés positifs au COVID-19 ne se présentent pas pour recevoir le traitement et continuent à circuler dans la population comme si de rien n'était ;
- ✓ Le dépistage, tardif surtout les fonctionnaires et les grands commerçants, qui consultent les Formations Sanitaires au stade avancé de la maladie ;



- ✓ Des personnes testées positives surtout les fonctionnaires et les commerçants qui, malgré cela fréquentent les maisons de sauna soi-disant qu'il s'agit d'un traitement miracle contre le covid-19 ;
- ✓ L'automédication et le recours aux médicaments traditionnels et autres breuvages au lieu de se faire soigner dans les structures sanitaires ;
- ✓ Le recours aux maisons de prière au lieu de consulter les services de santé ;
- ✓ Les masques vendus dans les rues où certains clients procèdent à leur essayage avant de les acheter ;

Face à cette situation, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida recommande fortement à tout un chacun de se protéger et de protéger les autres contre la COVID-19 en prenant les mesures de précautions.

Pour que cette mesure soit suivie d'effets, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida porte à la connaissance du public ce qui suit :

1° Les fêtes ou événements non essentiels sont fortement déconseillés. Si un événement et une fête sont jugés essentiels par les organisateurs, ces derniers doivent s'assurer que le nombre de participants soit minimal permettant ainsi la distanciation physique.

2° Les personnes testées positives mais qui continuent à disséminer la pandémie en violant l'autoconfinement seront sanctionnées conformément à la loi.

3° Les personnes enrhumées, ou ayant été en contact avec un malade de COVID-19 sont priées de porter un masque, de s'isoler et d'aller se faire dépister de COVID-19 le plus rapidement possible ;

4° Les agents de santé communautaires ainsi que l'administration à la base sont invités à renforcer la surveillance à base communautaire et dénoncer toute personne qui sera à la source de la propagation de la pandémie pour que cette dernière soit punie conformément à la loi.

5° Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida rappelle en outre que **le dépistage du Covid-19 est gratuit** dans tous les hôpitaux publics et privés ainsi que les sites de dépistage érigés à cette fin. Par conséquent, il est strictement interdit aux hôpitaux qui ont reçu gratuitement des tests, des intrants COVID-19 de les faire payer aux usagers qui sollicitent le dépistage ou qui sont pris en charge en cas de positivité au Covid-19.



6° Une campagne de dépistage de masse des élèves étudiant aux écoles à régime d'internat ainsi que les enseignants et le personnel d'appui desdites écoles est fixée dès ce vendredi le 10/09/2021 et prendra fin mardi le 14/09/2021. Ils sont invités à se faire dépister à l'Hôpital de District ou au site le plus proche de sa résidence.

NB : Les élèves inscrits aux établissements à régime d'externat continuent à se faire dépister volontairement chaque fois que de besoin aux sites de dépistage habituels à l'instar de la population générale.

7° L'observation des mesures d'hygiène dans les services publics et privés est obligatoire ;

Nous rappelons à la population ce qui suit :

- 1 Se laver régulièrement les mains plusieurs fois par jour, à l'eau propre et au savon ou avec de l'eau chlorée.
- 2 Eviter de se saluer en se serrant les mains ou en s'embrassant
- 3 Respecter la distanciation physique dans les lieux publics et de rassemblement et porter un masque si possible
- 4 L'usage correcte des masques :
 - ✓ Un masque doit être propre et individuel
 - ✓ Un masque doit couvrir à la fois le nez, la bouche et le menton ;
 - ✓ Eviter de le toucher de temps en temps sans se laver les mains ;
 - ✓ Pour les masques en tissu, les laver à l'eau bouillante avant réutilisation ;
 - ✓ S'il s'agit d'un masque à usage unique ou médical, jetez-le dans une poubelle après 8 heures d'utilisation ;

NB : Le mauvais port de masque et/ou le port d'un masque souillé ne fait qu'augmenter le risque de contamination.

EN CONCLUSION

Malgré la recrudescence des cas en Mairie de BUJUMBURA et dans d'autres centres urbains, le taux de contamination ou de positivité au niveau national reste inférieur à 5% tandis que le taux de guérison est supérieur à 97%.



Ces pourcentages montrent que la situation de COVID-19 est maîtrisée pour permettre à la population burundaise à vaquer tranquillement aux activités quotidiennes de développement.

Si chacun met en application les mesures de protection individuelles et collectives comme recommandées par le MSPLS et contenues dans le slogan de la campagne en cours lancée par S.E Monsieur le Président de la République du BURUNDI, " **Ndakira, Sinandura kandi Sinandukiza CORONAVIRUSI**"; il y a moyen de réduire significativement la contamination dans les zones urbaines, dans un bref délai, comme cela fût le cas dernièrement dans les Districts Sanitaires de KIRUNDO et KIREMBA.

**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA**

Dr Thaddée NDIKUMANA

[Signature]
09-09-2020

